

Apprêt isolant



- Apprêt blanc rempli de quartz prêt à l'emploi, sans solvant, pour la préparation des surfaces avant l'application d'enduits décoratifs et de lissages sur plaques de plâtre, anciens et nouveaux enduits
- Une protection optimale contre les substances pénétrantes provenant du support, telles que la suie, la nicotine, les jaunissements ou la lignine (composant du bois)

Produit

Apprêt organique pigmenté pour l'intérieur en vue d'une couche de finition ultérieure avec des enduits.

Composition

Liants organiques, eau, charges.

Caractéristiques

- Couche de fond aqueuse, prête à l'emploi, pigmentée en blanc et sans solvant.
- Les pigments blancs minéraux empêchent les supports colorés de transparaître grâce à un fort effet couvrant.
- Sans solvant
- Protection optimale contre les décolorations dues à la suie, à la nicotine, aux substances jaunissantes ou à la lignine (substance contenue dans le bois) provenant du support (par ex. plaques de plâtre, murs anciennement tapissés, enduits et panneaux de fibres de bois).
- En cas de concentration importante, l'effet bloquant peut ne pas être suffisant, il est recommandé de réaliser des essais de peinture préalables.
- Ne convient pas à une application mécanique avec des pulvérisateurs Airelss.

Application

 Couche de fond prête à l'emploi, utilisable universellement comme régulateur d'absorption et agent d'adhérence pour les enduits et les peintures en fines couches.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.ch.

Données techniques

Densité: env. 1.5 kg/l

Domaine d'application: intérieur, mur, plafond

Couleur: blanc Teneur en solides: env. $60\,\%$ Valeur de pH: env. $8\,$

Valeur sd H₂O: 0.07 m pour une seule couche de peinture

Séchage: au moins 12 heures

VOC : valeur réelle: < 30 g/l VOC (correspond à < 2,1 M.-%)

VOC : limite légale de l'UE: Lettre A : catégorie g (à base d'eau) ; 30 g/l (2010)

État physique: liquide

	31
Rendement	env. 17 m²/seau - 20 m²/seau (en fonction du support)
Consommation	env. 0.15 l/m² - 0.2 l/m² (en fonction du support)

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.

Forme de livraison Seau en plastique, 3 l (64 seaux par palette = 192 l)

Stockage Dans un seau fermé, au frais mais pas en dessous de + 5 °C. La durée de stockage ne devrait pas dépasser 12 mois.



Assurance qualité

Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.

Classification selon la loi sur les produits chimiques

Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com

Support

Les supports minéraux et les matériaux de construction à base de ciment, les enduits de lissage, les panneaux de fibres de bois, les enduits de plâtre, les plaques de plâtre cartonné, les fibres de plâtre ainsi que les carreaux de plâtre sont appropriés, à condition qu'ils soient solides, porteurs, propres, secs et non hydrofuges. Les efflorescences, les salissures grossières, les parties non adhérentes et les parties sonnant creux ainsi que les peintures qui s'écaillent, l'huile, la suie, les fortes colorations dues à la nicotine et la graisse doivent être éliminées dans la mesure du possible.

Le support ne doit présenter aucune charge en humidité. Ne convient pas sur les enduits à la chaux récents, les enduits à la chaux aérienne, les matières plastiques et les résines, les films de vernis ou d'huile, les peintures à la colle ainsi que sur les panneaux de bois aggloméré et OSB résistants à l'eau. Les surfaces qui ne doivent pas être traitées doivent être protégées par un masquage.

Mise en œuvre

Mélanger soigneusement la couche d'apprêt isolant à la main avec un outil approprié, ne pas la mélanger avec d'autres produits de neinture.

Ne pas diluer avec de l'eau.

Appliquer au rouleau ou au pinceau de manière régulière et sans interruption. En règle générale, une seule couche généreuse suffit pour réguler le pouvoir absorbant. Pour les supports foncés ou de couleur intense, il est recommandé d'appliquer deux couches.

En cas de plusieurs couches d'apprêt (par exemple, en raison de différentes capacités d'absorption), respectez un temps de séchage d'au moins 24 heures entre chaque étape de travail. L'apprêt doit être complètement sec avant l'application de nouvelles couches de revêtement.

Informations générales et conseils

Les décolorations sur les cheminées dues aux dépôts de suie ne peuvent pas être traitées avec un apprêt isolant. Dans ce cas, il convient d'enlever l'ancien crépi et d'appliquer deux couches d'enduit d'assainissement.

Une humidité de l'air élevée et des températures basses peuvent considérablement prolonger le temps de séchage.

Protéger les environs des surfaces à traiter, notamment le verre, la céramique, les klinkers, la pierre naturelle, la peinture et le métal. Rincer immédiatement les éclaboussures abondamment à l'eau. Ne pas attendre qu'elles durcissent.

Les indications ci-dessus correspondent à l'état de notre expérience et sont fournies à titre de conseil. Il n'est pas possible d'en déduire une garantie pour l'application, car son usage et sa mise en œuvre sont en dehors de notre contrôle.

Ne pas appliquer et laisser sécher en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C pour la température du matériau, du support et de l'air. Respecter les normes DIN EN15824, DIN EN 13914, DIN 18550 et DIN 18350 (VOB, partie C).

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.



Reckenberg 12, 87541 Bad Hindelang, Tel.: 01805 648228 *